HAL
open science

Amalia Melli, une italienne émigrée à Marseille. Itinéraire et évolution d'une femme dans l'entre-deux-guerres

Monique Pernin

To cite this version:

Monique Pernin. Amalia Melli, une italienne émigrée à Marseille. Itinéraire et évolution d'une femme dans l'entre-deux-guerres. La revue Promemo. Provence, Mémoire et Monde ouvrier, 2023, 24. hal-04060460

HAL Id: hal-04060460

https://amu.hal.science/hal-04060460v1

Submitted on 6 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Amalia Melli, une italienne émigrée à Marseille
Itinéraire et évolution d'une femme dans l'entre-deux-guerres

---

Monique Pernin

L'émigration, le chemin vers Marseille

Maria Amalia Melli est née le 4 mars 1895 à Lucques en Toscane, Italie. Elle est la fille de Rodolfo Melli et de Cristina Paglia, respectivement ouvrier et femme au foyer[1].

Elle épouse Isidoro Prati, ouvrier, ils vivent alors à Sampierdarena en Ligurie, Italie. Le couple émigre en France en octobre 1915 et élit domicile à Apt dans le Vaucluse ; leur émigration obéit à un motif économique, la recherche de travail. Numériquement, l'émigration italienne est alors à son point culminant.

Amalia revient à Sampierdarena pour mettre au monde Adriano, le 17 juillet 1916 ; après cette naissance elle repart à Apt où elle rejoint son mari. Deux autres enfants naissent de cette union : Armida, qui naît à Apt le 24 janvier 1918 et Isolina, née le 29 juin 1919 à Roussillon. En 1921 la famille est recensée à Saint-Martin-de-Castillon. Durant ces années passées dans le département du Vaucluse, Amalia est déclarée sans profession, son époux tour à tour meunier, journalier puis ouvrier d'usine[2].

Le 15 novembre 1925, une lettre écrite par sa sœur Elena Melli à Ugo Fedeli[3] jette un éclairage sombre sur le couple Amalia-Isidoro. Elena demande à Ugo s'il connaît un compagnon à Apt et, si c'est le cas, pourrait-il lui donner son adresse. Pourquoi cette demande : « *A Apt si è una mia sorella maritata e che ha avuto la sfortuna d'inbattersi con un uomo feroce, bestiale al massimo grado. A mia sorella è venuto in mente di uccidersi per liberarsi e per non soffrire più. […] Ora, se colà vi fosse un compagno, vorrei pregarlo di parlare un poco con quel pazzo per vedere se ci fosse il modo d'impedirgli di bastonare cosi ferocemente la mia povera sorella […].* » (« À Apt se trouve une sœur à moi qui a eu l'infortune de tomber sur un homme féroce, bestial au plus haut point. Il est venu à l'esprit de ma sœur de se suicider pour se libérer et ne plus souffrir […]. Maintenant, s'il y avait un compagnon là-bas, je voudrais lui demander de parler un peu avec ce fou afin de voir s'il y aurait un moyen de l'empêcher de battre aussi férocement ma pauvre sœur. »)[4]

Dans la même lettre elle précise : « *Ti avverto che mia sorella non è una compagna*[5]*, ma è una buona ragazza e buona mamma.* » (« Je t'avertis que ma sœur n'est pas une compagne, mais c'est une bonne fille et une bonne mère. »)

---

[1] Amalia, italienne, garde cette unique nationalité.

[2] Archives départementales du Vaucluse, État civil, actes de naissance d'Armida puis d'Isolina, et recensement de 1921 à Saint-Martin-de-Castillon, en ligne.

[3] Elena Melli (1889-1946), italienne, vit à Rome à ce moment-là et Ugo Fedeli (1898-1964), italien, vit à Paris ; tous deux sont anarchistes : pour une fiche biographique voir Antonioli M., Berti G., Fedele S., Iuso P. (dir.), *Dizionario Biografico degli Anarchici Italiani*, Pise, BFS edizoni, 2004 (D.B.A.I.), tome 2 pour Melli, tome 1 pour Fedeli, en ligne : https://www.bfscollezionidigitali.org/collezioni/6-dizionario-biografico-online-degli-anarchici-italiani/ et pour Fedeli voir aussi Le Maitron, en ligne : https://maitron.fr/spip.php?article154432.

[4] Toutes les traductions de l'italien vers le français sont de Monique Pernin. Pour la lettre, voir International Institute of Social History (IISH), Amsterdam, Fonds Ugo Fedeli, Ugo Fedeli Papers : 10622/ARCH OO392 – folder 155 – Melli, Elena, 1925.

[5] *Compagna, compagno* (Compagne, compagnon) est le terme employé par les anarchistes pour se désigner entre eux.

Je n'ai pas la réponse d'Ugo Fedeli à la demande exprimée – ci-dessus – par Elena, mais cette requête n'a pas dû avoir de suite positive car le 14 avril 1927, Elena reçoit une lettre d'un certain Piero[6] qui l'informe avoir écrit à Attilio [Bulzamini][7] pour lui parler de l'infortune d'Amalia, disant qu'il est certain que ce dernier aidera Amalia à quitter son mari, si celle-ci le désire ; il donne aussi à Elena l'adresse à laquelle un autre compagnon, Edel [Squadrani][8], se fait envoyer son courrier (à Paris XXe) et lui conseille de lui écrire pour le même motif. Elena a donc dû réitérer son appel à l'aide pour sa sœur, cette fois auprès de celui qui signe cette lettre[9], Piero.

Dans le courant de l'année 1926, Amalia a rendu visite à sa soeur à Rome ; en juillet 1927, Amalia se rend à nouveau à Rome chez Elena. Ces deux voyages sont des marqueurs importants car ils signent vraisemblablement le début de la surveillance exercée par la Police Politique de Mussolini envers Amalia, et l'ouverture en 1927 d'un dossier à son nom au sein du *Casellario Politico Centrale* (Casier Politique Central - C.P.C. dans la suite[10]), casier géré par le ministère de l'Intérieur à Rome. En effet, Elena vit à Rome avec Errico Malatesta[11], tous deux sont anarchistes, assignés à résidence et surveillés, suivis pas à pas par des policiers, où qu'ils aillent. Les visites rendues par Amalia à sa sœur engendrent alors les soupçons de la police et motivent les mesures évoquées ci-dessus.

---

[6] Je n'ai à ce jour pas trouvé quelle est l'identité complète de Piero, terme qui peut recouvrir aussi bien un prénom qu'un surnom.

[7] Attilio Bulzamini (1890-1938), anarchiste italien : pour une fiche biographique voir le D.B.A.I., *op. cit…*, tome 1.

[8] Edel Squadrani (1881-1964), anarchiste italien : pour une fiche biographique voir le D.B.A.I., *op. cit…*, tome 2.

[9] *Archivio Centrale dello Stato* (Archives Centrales d'État) à Rome (A.C.S. Roma), *Casellario Politico Centrale* (C.P.C.), busta 3211, Melli Elena.

[10] La circulaire n°5116 du 25 mai 1894, due à Francesco Crispi, homme d'État italien alors président du Conseil et ministre de l'Intérieur, met en place un bureau chargé de l'élaboration d'un fichier des personnes estimées subversives et dangereuses pour l'ordre et la sûreté publique ; ce bureau est intégré à la Direction Générale de Sûreté Publique. Dès 1896 et jusqu'à l'ère fasciste, différentes circulaires modifient son organisation et celle de l'archive qu'il produit. Mussolini poursuit la construction de ce fichier ; après l'approbation du texte unique des lois de sécurité publique en novembre 1926 il lui donne son nom définitif de *Casellario Politico Centrale* et en intensifie l'usage.

[11] Errico Malatesta (1853-1932), anarchiste italien : pour une fiche biographique voir le D.B.A.I., *op. cit…*, tome 2.

Modello N. 10

N. Melli Maria Amalia fu Rodolfo in Bro

MINISTERO DELL'INTERNO

DIREZIONE GENERALE DELLA PUBBLICA SICUREZZA

Casellario Politico Centrale

Anno	Mese	Giorno	Numero	Anno	Mese	Giorno	Numero	QUALIFICHE ED ALTRE INDICAZIONI
	Nr. progr. in busta							
1928	1	26	4059					Anarchicod
28	3	17	1515					ESTERO FRANCIA
	4	29	2500					INSCRITTO RUBRICA FRONTIERA
28	6	6	3266					INSCRITTO BOLLETTINO RICERCHE
		10	4904					029 19.12.928
28	8	18	4763					(con fotografia) fermare
	11	30	5522					
	12	20	9444					
28	12	31	10288					
29	1	9	484					
	2	25	1363					
	3	9	1495					
	3	27	2481					

Extrait de la page d'entrée du C.P.C. d'Amalia Melli

Le 19 avril 1928, Amalia écrit à Elena, mais elle ne précise pas son adresse[12] – la note de la Police Politique précise que la lettre est postée à Bobigny (Seine) [13]. Une note de l'ambassade d'Italie à Paris[14], datée du 15 décembre 1928 et adressée au ministère de l'Intérieur à Rome, nous informe qu'Amalia n'est plus à Apt auprès de son mari et que la police ne parvient pas à la localiser.

Amalia a donc réussi à quitter son conjoint – du Vaucluse elle est passée en région parisienne – et elle fait en sorte que son adresse reste inconnue afin que cet époux violent ne puisse la trouver. En 1929, la police découvre qu'Amalia se fait envoyer sa correspondance chez Me Cadrot, BP n°21 à Noisy-le-Sec (Seine). Cependant, les recherches de la police concernant son adresse demeurent infructueuses : ni à Bobigny ni à Noisy-le-Sec ses services ne parviennent à découvrir où habite Amalia. L'ambassade d'Italie à Paris s'enquiert régulièrement du résultat des recherches auprès du ministère de l'Intérieur à Rome. En mai 1930, Amalia écrit à sa sœur Elena une lettre recommandée datée du 4 mai et là elle dévoile son adresse à Bobigny : 15 rue du Bois d'Amour ; on y apprend qu'elle travaille beaucoup – sans précision sur la nature du

[12] A.C.S. Roma, C.P.C., busta 3213, Melli Amalia.

[13] Avec l'arrivée au pouvoir de Mussolini ont vu le jour, outre une Police Politique en 1926, une police secrète vouée spécifiquement à la chasse aux antifascistes, l'OVRA (Organisation de Vigilance et de Répression de l'Antifascisme), créée en 1927 ; les agents de l'OVRA agissaient également en France. Les polices italienne et française coopéraient dans cette traque, qui visait particulièrement les anarchistes.

[14] A.C.S. Roma, C.P.C., busta 3213, Melli Amalia ; « La structure diplomatique servit en France, plus que dans les autres pays, de base arrière et de soutien logistique aux opérations d'espionnage. » : voir Fontanelli-Morel Françoise, *« I Comitati Pro Vittime Politiche d'Italia » à Marseille dans l'entre-deux guerres. Histoire d'une organisation anarchiste en exil*, Master II (dir. Jean-Marie Guillon), Université de Provence I, 2011, p. 24.

travail – et qu'elle envoie un peu d'argent à Elena[15]. On comprend également qu'elle vit maintenant avec Edel Squadrani.

En avril 1931, tous deux sont encore à Bobigny mais à une autre adresse, 25 rue des Violettes. Puis en octobre, une fiche du C.P.C. indique qu'Amalia habite à Marseille, 40 boulevard Bonnes Grâces, Belle de Mai ; elle vit toujours avec Edel.

L'évolution. Les années marseillaises

Marseille est la dernière étape de l'émigration d'Amalia : c'est là qu'elle va affirmer son évolution, là qu'elle va vivre une quarantaine d'années, là qu'elle décède le 5 juin 1971.

Marseille donc. Dès novembre 1931, son courrier lui parvient dans une boîte postale[16]ou en poste restante Capucines, et ce jusqu'en février 1935. Amalia a rapidement quitté le quartier de la Belle de Mai, en témoigne cet extrait d'une lettre qu'elle écrit à sa sœur le 16 novembre 1931 : « *[…] come ti ho già detto ho trovato la casa un pò in campagna[…]* » (« […] comme je te l'ai déjà dit j'ai trouvé une maison un peu à la campagne […] »)[17]. La « *campagna* » est le quartier Saint-Antoine à Marseille, comme on le découvre lorsqu'en 1935, elle finit par donner son adresse à sa sœur[18].

Jusque-là les services de police disent ne pas connaître sa nouvelle adresse, mais ils la signalent comme fréquentant les milieux anarchistes et ayant une activité militante de même obédience. À présent, elle se méfie non seulement de son mari, mais aussi des policiers et même de certains anarchistes : « *[…] per non avere l'occasione di incontrarmi con degli amici che non ci tengo di vedere, penso che è meglio tu mi scriva alla posta, fino a nuovo indirizzo* » (« […] pour ne pas risquer de me trouver en présence d'amis que je ne tiens pas à voir, je pense qu'il est préférable que tu m'écrives à la poste, jusqu'à ce que je puisse te fournir une nouvelle adresse »)[19]. Amalia s'explique un peu quant à cette méfiance : « […] *perché da Bregliano*[20] *sono andati degli amici, che fino ad ora non avevo mai visti ; io immagino che il male venga da Parigi […] » («* […] car des amis, que jusqu'à présent je n'avais jamais vus, sont allés chez Bregliano ; j'imagine que le mal vient de Paris […] »)[21].

Durant cette période Amalia travaille à la fabrication de chaussures – elle y fait allusion dans une lettre à Elena[22] – spécialité qu'elle mentionne de temps à autre dans ses lettres et qui semble lui convenir car en novembre 1938, elle l'exerce encore ; sur une notice individuelle datant de cette époque[23], elle est mentionnée comme étant tresseuse dans la fabrique de chaussures tressées de son gendre B. Djourkovitch[24].

À l'ouverture de son C.P.C., en 1927, la préfecture de Police de Rome avait enquêté sur les éventuels antécédents politiques et juridiques d'Amalia, avait conclu qu'il n'y avait pas de

---

[15] A.C.S. Roma, C.P.C., busta 3211, Melli Elena.

[16] Il s'agit de la boîte postale de Léopold Faure, impliqué dans l'aide aux victimes politiques à Marseille.

[17] A.C.S. Roma, C.P.C., busta 3211, Melli Elena.

[18] L'adresse que donne Amalia à sa soeur est : Le Beaumion, Campagne Sazerat, Saint-Antoine, Banlieue de Marseille (B.d.R.) ; lettre du 4 mars1935, A.C.S. Roma, C.P.C., busta 3212, Melli Elena.

[19] Lettre du 13 décembre 1931, A.C.S. Roma, C.P.C., busta 3211, Melli Elena.

[20] Bregliano Luca (1901-1967 ou 1968), anarchiste italien, vit à Marseille à cette date : pour une fiche biographique voir Le Maitron en ligne : https://maitron.fr/spip.php?article156329.

[21] Lettre du 13 décembre 1931, A.C.S. Roma, C.P.C., busta 3211, Melli Elena.

[22] *Idem* : « *[…] noi siamo al riposo fino al mese di gennaio, pare che verso la metà di gennaio il lavoro delle scarpe ricomincia un pò […]* » (« […] nous sommes au repos jusqu'au mois de janvier, il semble que vers la mi-janvier le travail des chaussures puisse reprendre un peu […] »).

[23] Il s'agit d'une notice individuelle établie par la Maison d'Arrêt d'Aix-en-Provence – voir plus loin pour cet épisode.

[24] Il s'agit de la « Manufacture de Chaussures Tressées *"*Bora*"* » située à Septèmes-les-Vallons, quartier Notre-Dame-Limite, aux portes de Marseille.

précédent dans ce domaine et en avait informé l'ambassade d'Italie à Paris qui avait sollicité l'information[25].

La femme au foyer sans activité politique, dont sa sœur précisait : « *Ti avverto che mia sorella non è una compagna* » – voir ci-dessus – est devenue « *una compagna* » active, militante et inscrite à la fois « *nella Rubrica di Frontiera al N° 12808 per la perquisizione, segnalazione e vigilanza* » et *« nel Bollettino delle Ricerche N° 029 del 19-12-1932, schedina n° 01722, per il provvedimento "da vigilare" o per il provvedimento di fermo.* » (« dans le Répertoire des Frontières sous le n° 12808 pour perquisition, signalement et surveillance » et « dans le Bulletin de Recherche n° 029 du 19-12-1932, formulaire n° 01722, pour la mesure "à surveiller" ou pour le mandat d'arrêt. »)[26]. Perquisition, signalement, vigilance, surveillance, arrestation : la sécheresse et la redondance de cette énumération laissent entrevoir le climat dans lequel baigne la vie de ces militants anarchistes.

90134

ESTRATTO
del
BOLLETTINO delle RICERCHE

Supplemento dei sovversivi

24 DIC. 1932 - Anno XI

N. 029 in data 19 Dicembre 1932 - XI

Schedina N. 01722
MELLI Amalia fu Rodolfo, nata l. 3. 06 a Lucca.
Anarchica da vigilare.

Ministero Interno (C. P. C.), 3. 12. 932.

Extrait du Bulletin de Recherche

En faisant appel à un compagnon d'idée pour aider sa sœur à quitter son mari, Elena l'introduit dans le milieu anarchiste, où elle trouve un nouveau compagnon de vie, Edel Squadrani, et où elle développe une pensée libertaire : « *[…] io che avevo mandato al diavolo il padrone dove lavoravo perché mi aveva diminuito due franchi al paio, ho dovuto cercarne un altro per il solito prezzo, ho girato dappertutto, ma è umanamente impossibile di trovare altro lavoro. Sono annoiata, molto annoiata […]* » (« […] Moi qui avais envoyé au diable le patron pour lequel je travaillais parce qu'il me payait deux francs de moins par paire [de chaussures confectionnées], j'ai dû en chercher un autre qui paierait le salaire habituel, j'ai cherché partout, mais il est humainement impossible de trouver un autre travail. Je suis ennuyée, très ennuyée […] »). Ce témoignage est extrait d'une lettre d'Amalia à Elena datée du 6 janvier 1932, aussi l'incident daterait de 1931[27].

[25] « La structure diplomatique servit en France, plus que dans les autres pays, de base arrière et de soutien logistique aux opérations d'espionnage. » : voir Fontanelli-Morel Françoise, *« I Comitati Pro Vittime Politiche d'Italia » à Marseille dans l'entre-deux guerres. Histoire d'une organisation anarchiste en exil*, Master II (dir. Jean-Marie Guillon), Université de Provence I, 2011, p. 24.
[26] A.C.S. Roma, C.P.C., busta 3213, Melli Amalia.
[27] A.C.S. Roma, C.P.C., busta 3211, Melli Elena.

Malgré la difficulté à retrouver du travail, Amalia réagit face à ce patron, comme elle a fini par réagir face à son mari. Après avoir quitté ce dernier elle a cherché un emploi, ses enfants sont alors dans un pensionnat en région parisienne. Mais c'est l'époque où elle se cache par sécurité et les enquêtes policières n'ont pas réussi à repérer son(ses) lieu(x) de travail donc nous ne savons rien sur la nature de son activité à ce moment-là.

Comme noté ci-dessus les services de police mandatés par le consulat d'Italie à Marseille disent ne pas trouver l'adresse d'Amalia – voir les fiches de 1932 à 1934 dans son C.P.C.[28] – mais ils mentionnent son activité militante. Cette activité est bien sûr difficile à cerner, comme celle de tous les compagnons et compagnes, qui surveillés tentent de se faire aussi discrets que possible. Pour les femmes la visibilité est particulièrement faible, comme c'est le cas pour Amalia dont le rôle militant n'est pas saillant mais pourtant fondamental pour la survie, tant idéologique que physique, de la communauté anarchiste, pour la cohésion du tissu militant.

L'adresse d'Amalia sert de boîte aux lettres aux compagnes et compagnons, fréquemment sans adresse fixe car ils sont de passage ou (et) souvent sous le coup d'un arrêté d'expulsion du territoire français. D'où les stratégies à inventer pour que la police ne découvre pas son adresse, comme les précautions lorsqu'elle se fait envoyer ses lettres dans une boîte postale. Si sa boîte aux lettres accueille et protège les écrits des compagnons et compagnes d'idée, sa maison accueille ces derniers, à sa table en particulier, comme en témoignent certaines lettres écrites à sa sœur Elena, ainsi le 3 juin 1934 : « *Quello che si guadagna noi è illusorio dato che siamo in nove a tavola e sai ci sono cinque uomini compreso Adriano […]* » (« Ce que l'on gagne est illusoire vu que nous sommes neuf à table et tu sais il y a cinq hommes dont Adriano […] »)[29]. Cinq hommes, dont Adriano – son fils – et Edel, donc à ce moment-là trois compagnons sont accueillis à sa table.

Un peu plus tard, le 4 septembre 1934, Elena commente une lettre de sa sœur : « *Da quello che ho potuto comprendere dalla tua lettera è che tutti quelli che capitavano in cotesti paraggi venivano a mangiare a casa tua […]* » (« D'après ta lettre j'ai pu comprendre que tous ceux qui passaient dans le quartier venaient manger chez toi […] »)[30].

Les années 1930 ne sont pas des années de plein emploi, et pour ceux qui sont sous le coup d'un arrêté d'expulsion, comme Edel Squadrani, c'est encore plus hasardeux, car seul le travail au noir est possible. Si Amalia possède des papiers en règle, ce n'est pas le cas d'Edel ; le 12 septembre 1934 elle écrit à sa sœur : « *Ti ho già detto che Edel in tre anni che è qui avrà lavorato forse sei mesi, […] non perché Edel non voglia lavorare è perché non c'è lavoro nemmeno per quelli che sono in regola, figurati per lui [Edel] nelle condizioni che si trova, lavora qualche volta quando un compagno qui vicino lo fa andare assiem a lui […]* » (« Je t'ai déjà dit qu'Edel depuis trois ans qu'il est là a travaillé peut-être six mois, […] non parce qu'Edel ne veut pas travailler mais parce qu'il n'y a pas de travail même pour ceux qui sont en règle, alors tu imagines pour lui [Edel] vu les conditions dans lesquelles il se trouve, il travaille quelquefois lorsqu'un compagnon par ici le prend avec lui »)[31].

Outre ouvrir sa table à la maison, il est vraisemblable qu'Amalia travaille dans le cadre d'une « espèce de cuisine collective, peut-être située au 35 cours Gouffé, où des bénévoles font la cuisine »[32], cuisine mise en place pour les compagnons en souffrance, de passage ou non. Le « Comité Anarchiste Pour les Victimes Politiques » (C.A.P.V.P.) de Marseille tâche

[28] A.C.S. Roma, C.P.C., busta 3213, Melli Amalia.
[29] A.C.S. Roma, C.P.C., busta 3211, Melli Elena.
[30] *Ibidem*.
[31] *Ibidem*.
[32] Fontanelli-Morel Françoise, *Pio Turroni et le mouvement anarchiste en exil en France durant l'entre-deux-guerres : de l'engagement individuel à la mobilisation collective*, thèse de doctorat (dir. Isabelle Renaudet et Leonardo Rapone), Université de Provence I, 2016, p. 292.

d'indemniser ces bénévoles. Ainsi, dans un bilan de février 1939, on lit « Amalia per popote….100 »[33] , il s'agit de 100 francs français.

La phrase ci-dessous, extraite d'une lettre du 15 janvier 1934 qu'Elena adresse à Amalia, laisse penser que le groupe d'amis s'apparente au groupe actif du C.A.P.V.P. de Marseille : « *So che la tua attività si svolge in mezzo a un gruppo – o gruppetto – di amici […]* » (« Je sais que tu exerces ton activité au sein d'un groupe – ou petit groupe – d'amis »)[34] – la prudence exige de ne pas être plus précise.

Appartenir au milieu anarchiste et accueillir aussi bien les personnes, compagnons et compagnes, que leur courrier, présente des risques, qu'Amalia connaît. En novembre 1938 Amalia est arrêtée au motif qu'elle héberge Edel qui se trouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion ; elle est condamnée à deux mois de prison. Edel est également arrêté, lui est condamné à un an de prison[35]. Lorsqu'Amalia sort de prison en janvier 1939, le C.A.P.V.P. de Marseille lui verse 250 francs d'aide, somme mentionnée dans le bilan du Comité du mois de mars suivant[36]. Suite à cette condamnation elle se retrouve sous le coup d'un arrêté d'expulsion – arrêté du 15 février 1939[37] – et sa carte d'identité lui est retirée, puis rendue au mois d'août suivant. Mais suite à cet arrêté d'expulsion, elle doit renouveler tous les trois mois sa demande d'autorisation de séjour provisoire en France ; la dernière trace trouvée d'une telle demande date d'avril 1940.

Conclusion

La rencontre avec le milieu anarchiste est pour Amalia le point de départ de son évolution, de son émancipation : à son travail de femme au foyer elle ajoute autant qu'elle le peut son travail en usine ou en atelier, de l'absence d'activité politique visible elle passe à un militantisme politique qui n'échappe pas aux espions de Mussolini. Bien que mariée elle choisit d'aimer librement un nouveau compagnon. L'émancipation est double, politique et sociale.

La correspondance d'Amalia apporte une visibilité sur cette émancipation. C'est une source précieuse qui enrichit l'apport des sources officielles, policières par exemple, et qui pallie le manque, dans l'historiographie, de mentions relatives à l'action des femmes au sein de la mouvance libertaire.

Militante de l'ombre, Amalia est vouée aux tâches peu valorisées et pourtant indispensables, auxquelles elle se soustrait à deux reprises : en octobre 1936, lorsque dans le cadre de la guerre civile elle part en Espagne jusqu'en février 1937, et du 22 novembre 1938 au 22 janvier 1939, lorsqu'elle passe deux mois en prison – voir figure 3. Rares sont les ouvrages qui mentionnent ces militantes de l'ombre, comme le note Antonio Senta à propos de Clelia Premoli, compagne d'Ugo Fedeli : « *Questa donna […] ha sicuramente avuto un ruolo più importante di quel che ci dicono i pochi documenti che la riguardano* » (Cette femme […] a certainement eu un rôle plus important que ce qu'en dit le peu de documents qui la concerne »)[38].

À ces peines s'ajoute celle de constater que la répartition des tâches du quotidien demeure genrée, même dans ce milieu libertaire, qui n'y échappe pas, et il arrive à l'homme, bien que vecteur des idées anarchistes, partisan du « Ni dieu, ni maître », de se conduire en maître. Cet

---

[33] Ce bilan m'a été fourni par Françoise Fontanelli-Morel.

[34] A.C.S. Roma, C.P.C., busta 3211, Melli Elena.

[35] En France, le 2 mai 1938, paraît un décret-loi sur la police des étrangers, dû à Édouard Daladier président du Conseil depuis avril ; cela entraîne une intensification des expulsions et donc de la clandestinité. Les associations d'étrangers, comme les Comités d'Aide aux Victimes Politiques, sont désormais interdites.

[36] Ce bilan m'a été fourni par Françoise Fontanelli-Morel.

[37] Archives Nationales de France, Intérieur, Fichier central de la Sûreté Nationale : dossiers individuels de MEL à MNU (fin XIXe-1940) Cote 19940462/272 Dossier 27127 Melli Marie.

[38] Senta Antonio, *A testa alta ! Ugo Fedeli e l'anarchismo internazionale (1911-1933)*, Milano, zero in Condotta, 2012, p.88.

extrait d'une lettre écrite par Amalia à sa sœur le 12 septembre 1934 est parlant : « *Inquanto poi a essere lui [Edel] a salvaguardarsi da tutte queste spese non ci pensare lui è sempre il primo a dire a un compagno mangia con noi oppure a reclamare quando non c'è assai vino o da mangiare ecc…* » (« Il ne faut pas imaginer que se puisse être lui [Edel] qui se préoccupe de toutes ces dépenses [celles du quotidien], mais il est toujours le premier à dire à un compagnon de manger avec nous ou à se plaindre quand il n'y a pas beaucoup de vin ou de nourriture »)[39].

Et sa crainte face à son mari n'est pas éteinte : celui-ci réclame par voie de justice de voir ses enfants, mais eux ne veulent pas le voir ; finalement des rencontres auront lieu, en présence d'Edel qui garantit la sécurité physique.

Bien que n'ayant pas fréquenté l'école au-delà du niveau élémentaire, Amalia sait utiliser sa plume, s'adresser à des avocats, à plusieurs reprises, pour se défendre, défendre un compagnon ou sa sœur Elena.

Amalia entretient une correspondance régulière avec cette sœur, qu'elle soutient affectivement et matériellement, envoi d'argent et même de chaussures ; Elena, italienne également, anarchiste et donc non pourvue d'une carte du « Parti National Fasciste » ne trouve plus de travail après la prise de pouvoir de Mussolini et sa situation matérielle est précaire. Au-delà de la déclaration de guerre en septembre 1939 quelques éléments, du courrier par exemple, nous montrent qu'Amalia reste en contact avec le milieu anarchiste.

Femme valeureuse, mère généreuse, grand-mère impliquée, c'est elle qui signe l'acte de naissance de son septième petit-enfant, Sylvia, née en juin 1944.

Amalia repose au cimetière de Saint-Menet, Marseille XIe.[40]

[39] A.C.S. Roma, C.P.C., busta 3211, Melli Elena.

[40] Article paru dans la revue PROMEMO, n° 24, février 2023, « Les femmes et le mouvement ouvrier en Provence – 1re partie ».

PRÉFECTURE
DES
BOUCHES-DU-RHONE

5e DIVISION

2e BUREAU

EXPULSIONS

ARRÊTÉ

Le PRÉFET des Bouches-du-Rhône,

Officier ..... *de la Légion d'Honneur,*
Croix de Guerre ;

780

Vu l'article 8 de la loi du 3 décembre 1849 ;

Vu l'article 8 du décret-loi du 2 mai 1938 ;

« Le Ministre de l'Intérieur pourra, par mesure de police, en prenant un « arrêté d'expulsion, enjoindre à tout étranger, domicilié en France ou y voya- « geant, de sortir immédiatement du Territoire Français et le faire conduire à la « frontière ».

« Dans les départements frontières, le Préfet aura le même droit, à charge « d'en référer immédiatement au Ministre de l'Intérieur ».

Vu l'article 9 du décret-loi du 2 mai 1938 ;

« Tout étranger expulsé qui se sera soustrait à l'exécution des mesures « énoncées dans l'article précédent ou dans l'article 272 du Code Pénal, ou qui, « après être sorti de France, y aura pénétré de nouveau sans autorisation, sera « condamné à un emprisonnement de six mois à trois ans. A l'expiration de sa « peine, il sera conduit à la frontière ».

Vu l'article 13 du décret-loi du 2 mai 1938 ;

« La loi du 26 mars 1891 n'est pas applicable aux peines prévues par le « présent décret-loi ;

« Les dispositions de l'article 463 du Code Pénal ne sont applicables qu'aux « cas visés par l'article 7 » ;

Attendu que la nommée MELLI Marie, sujette italienne, née le 4 Mars 1895 à Lucca (Italie), a été condamnée le 8 décembre 1938, par le Tribunal Correctionnel d'Aix, à deux mois de prison et 100 Frs d'amende + 5 Frs, pour avoir facilité le séjour d'un expulsé sur le territoire ;

Considérant que la présence de l'étranger sus-désigné sur le territoire français est de nature à compromettre la sécurité publique.

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Il est enjoint au susnommé de sortir du territoire français.

ARTICLE 2. — Le Sous-Préfet d'Aix est chargé de l'exécution du présent arrêté.

L'exécution devra avoir lieu en cas de besoin, même au domicile de l'expulsé ou au domicile du tiers qui lui donnerait asile.

A Marseille, le 15 Février 1939

Pour copie conforme :

Le Chef de Division délégué,

Pour le Préfet des Bouches-du-Rhône :

Le Secrétaire Général pour la Police :

Signé : F. LOTA

(Voir au dos)

[41]

Elle a « facilité le séjour d'un expulsé sur le territoire » …

[41] Extrait des Archives Nationales de France, Intérieur, Fichier central de la Sûreté Nationale : dossiers individuels de MEL à MNU (fin XIXe-1940) Cote 19940462/272 Dossier 27127 Melli Marie.